

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

produit

ECHIQUIER JAPAN - Part XXL (ISIN : FR001400NWD0) Ce FCP est géré par La Financière de l'Échiquier

Nom de l'initiateur I La Financière de l'Échiquier

Site internet I www.lfde.com

Contact I Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations.

Autorité compétente I L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Échiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de l'Échiquier est agréée en France sous le n° GP91004 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Date de production du document d'informations clés I 02/04/2024

En quoi consiste ce produit?

Type I Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières - Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

Durée I Cette durée peut être prorogée ou l'OPC peut faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la société de gestion. Les modalités de prorogation ou de dissolution sont plus amplement détaillées dans le règlement du FCP. L'OPC n'a pas de date d'échéance.

Objectifs I L'objectif de gestion du FCP est de surperformer l'indice MSCI Japan Net Return en Euro au travers de valeurs sélectionnées sur les marchés Japonais tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables.

L'indicateur de référence d'Echiquier Japan est l'indice MSCI Japan Net Return en Euro (MSDEJNN Index).

L'indice MSCI Japan Net Return en Euro, utilisé uniquement à titre indicatif, est conçu pour mesurer la performance des segments des grandes et moyennes capitalisations du marché japonais. Il est calculé dividendes nets réinvestis

Le FCP intervient sur le marchés des actions Japonaises de tout secteur et de toutes tailles de capitalisation. Il sera exposé à hauteur de minimum 60% au marché des actions Japonaises.

Le choix des titres se fait en deux étapes : la première consiste à analyser un univers de valeurs (ci-après, l'« Univers d'Analyse ») à partir de critères d'investissement socialement responsables (ISR), afin de déterminer, après élimination de 20% des valeurs de l'Univers d'Analyse (comprenant les deux filtres suivants : exclusion et note quantitative), la note moyenne ISR que le FCP devra dépasser (ci-après la « Note Moyenne Améliorée »), et la seconde vise à sélectionner les titres, dont certains pourraient ne pas être inclus dans l'Univers d'Analyse.

L'univers d'Analyse, constitué des valeurs qui composent l'indice MSCI Japan est analysé à partir de critères d'investissement socialement responsable (ISR), afin d'identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la Société de Gestion et ainsi de déterminer la Note Moyenne Améliorée. Au terme de cette analyse, la Société de Gestion sélectionne les titres en fonction de leurs caractéristiques financières et extra financières.

La gestion de ce FCP est discrétionnaire et repose sur une totale indépendance par rapport à des indices ou des secteurs d'activité. Les valeurs seront choisies à l'issue du travail de recherche financière et extra-financière des gérants. La politique de gestion vise à sélectionner des titres dont le potentiel de valorisation et la capacité bénéficiaire sont estimés les plus attractifs selon l'analyse de la Société de Gestion. Le choix des

valeurs s'effectue en fonction de la qualité intrinsèque des sociétés notamment :

- croissance des résultats
- -visibilité
- -stratégie
- -management
- -les perspectives d'évolution de leurs marchés dans le monde
- -analyse extra-financière qualitative de la société avec une attention particulière sur la gouvernance

L'OPCVM pourra intervenir sur le marché des instruments financiers à terme pour :

- Réduire l'exposition du portefeuille au marché actions, aux risques de change et de taux.
- Exposer de façon exceptionnelle le portefeuille aux risques de change, de taux et action. En aucun cas, l'OPCVM n'entend mettre en œuvre de stratégie de surexposition du portefeuille à ces différents risques.

Affectation des sommes distribuables I Capitalisation

Modalités de souscriptions/rachats I Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 12 heure (J-1) (heure de Paris) et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (datée en J) calculée en J+1, à partir des cours de clôture de J. La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Investisseurs de détail visés I Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des OPC, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial. Les conditions d'accessibilité du produit aux US Persons sont définis dans le prospectus.

Dépositaire I BNP Paribas SA

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit I Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres information pratiques, notamment la dernière valeur liquidative du ou des parts du produit sont disponibles en français sur le site internet www.lfde.com et grauitement auprès de La Financière de l'Échiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris. Le cas échéant, les prospectus sont également disponibles en anglais et les DIC en langues locales selon les différents pays de commercialisation.

ECHIQUIER JAPAN 1/3

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



Risque le plus faible

Risque le plus éleve

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant toute la période de placement recommandée qui est de 5 années.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :

- Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme
- Risque de crédit
- Risque de liquidité

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au prospectus.

Scénarios de performance I

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

| l avenir. | | | |
|-------------------------|---|------------------------------|---------------------------------------|
| Période de détention re | ecommandée : 5 ans | | |
| Exemple d'Investissem | ent : 10 000 € | | |
| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
| | | | (Période de détention recommandée) |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 270 € | 7 990 € |
| rensions | Rendement annuel moyen | -17.32% | -4.39% |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 090 € | 10 260 € |
| | Rendement annuel moyen | -19.07% | 0.52% |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 310 € | 12 520 € |
| | Rendement annuel moyen | 3.05% | 4.60% |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 14 260 € | 16 210 € |
| | Rendement annuel moyen | 42.60% | 10.14% |
| | | | |

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :

- 30/09/2021 et le 30/09/2022 pour le scénario défavorable,
- 31/08/2016 et le 31/08/2017 pour le scénario intermédiaire,
- 30/04/2014 et le 30/04/2015 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si La Financière de l'Échiquier n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.

En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

ECHIQUIER JAPAN 2/3

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ils dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %);
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année.

| | Si vous sortez | Si vous sortez |
|---------------------------------|----------------|--|
| | après 1 an | après 5 ans (Période de détention recommandée) |
| Coûts totaux | 339 € | 458 € |
| Incidence des coûts annuels (*) | 3.40% | 0.90% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5.50% avant déduction des coûts et de 4.60% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entré | Si vous sortez après 1 an | | | |
|---|---|--------|--|--|
| Coûts d'entrée | 3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. | | | |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | EUR 0 | | |
| Coûts récurrents prélevés | | | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0.25% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts sur une année. | EUR 24 | | |
| Coûts de transaction | 0.15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | EUR 14 | | |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | | | |
| Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement | Aucune commission liée aux résutats n'existe pour ce produit. | EUR 0 | | |

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.

L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit , sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller ou contacter la société de gestion à l'adresse suivante : La Financière de l'Échiquier – 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ou par mail à l'adresse .

Préalablement, nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Classification SFDR: Article 8

Le prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de La Financière de l'Échiquier – 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris. Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : www.lfde.com / Rubrique "Fonds".

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.